



Police pluricommunale : la fausse bonne idée !

Noyée dans le flot d'actualité du début des vacances, une décision malheureuse du conseil municipal du 7 juillet 2021 mérite d'être relevée.

Le maire de Guérande a fait acter au conseil municipal sa décision de transformer la police municipale de Guérande en police pluricommunale regroupant 5 communes.

Cette mesure qui n'a jamais figuré dans son programme est présentée dans une logique de mutualisation, mais cette décision hasardeuse alourdit en fait l'efficacité de notre police et représente une dépense financière sans aucun intérêt pour la collectivité.

Alors que toutes les communes étudient le renforcement de leur effectif sur le terrain, Guérande fait le choix de financer deux nouveaux postes hors terrain : celui inutile d'un « chargé de mission à la tranquillité » (!) et à plus de 50% celui, superflu, de « coordonnateur de la police intercommunale » à la Turballe ! **Gaspillage financier**

Cet assemblage de 5 communes (Guérande, la Turballe, St Molff, Assérac, Férel) à peine reliées entre elles et dépendant de 3 brigades de gendarmerie différentes n'a pas d'homogénéité : **incohérence territoriale.**

Ce n'est pas ce dont Guérande a besoin. Il fallait plutôt s'entendre avec St Lyphard pour harmoniser notre action à la Madeleine. On peut comprendre malheureusement que St Lyphard – comme Mesquer - n'aient pas voulu rejoindre cette usine à gaz et que Piriac l'ait quittée : **incohérence opérationnelle**

Il n'était pas nécessaire de s'engouffrer dans cette organisation complexe et coûteuse pour échanger des moyens. Il suffit de faire comme Piriac et Mesquer ou Herbignac et St Lyphard et passer des conventions ponctuelles ou pérennes en échange de bons procédés : lourdeur administrative

On nous annonce 14% du temps des agents passé à l'extérieur de leur commune. C'est inutile. La Police municipale doit être attachée à un territoire et sa réactivité tient à sa capacité à détecter ce qui est insolite. Pour cela il lui faut une connaissance régulière et approfondie du terrain. Comment l'imaginer alors qu'il faut plus d'une demie heure de simple trajet pour aller de Guérande ou de la Turballe à Férel : **gaspillage de temps.**

Malheureusement cette décision surprise qui doit obéir à d'autres raisons (?) se fera sur le dos et le portefeuille des Guérandais. Ne pouvant nous y opposer, nous serons vigilants sur son application.